



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles

PROVINCE DE QUÉBEC MRC DES PAYS-D'EN-HAUT MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-SEIZE-ÎLES

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles, tenue le 20 septembre 2017 à 19h30 en la salle du Conseil, sise au 47, rue de l'Église, Lac-des-Seize-Îles, lieu ordinaire des séances du conseil et conformément au code municipal, sont présents son honneur le maire, Yves Baillargeon, mesdames les conseillères, Lucie Robillard Barbeau, France Robillard Pariseau, Corina Lupu, Françoise Tassé et messieurs les conseillers René Pelletier et David Estall formant quorum sous la présidence de monsieur le maire.

Monsieur Pierre Gagnon, Directeur général et secrétaire-trésorier, également présent, agit comme greffier.

Ouverture de la séance ordinaire du 20 septembre 2017

Monsieur le maire ouvre la séance ordinaire à 19h38 après constatation du quorum.

2017-09-2063 Approbation de l'ordre du jour – séance ordinaire du 20 septembre 2017

ORDRE DU JOUR

Ouverture de la séance ;
Approbation de l'ordre du jour ;
Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 août 2017 ;

1. Administration

1. Acceptation des comptes à payer pour la période du 20 août au 19 septembre 2017 ;
2. Transferts budgétaires ;
3. Dépôt des états de revenus et dépenses au 19 septembre 2017 ;
4. Contrat de service – Photocopieur ;
5. Élections et référendums, taux horaires du personnel électoral ;
6. Embauche – Miriam Atkinson ;
7. Nettoyer le terrain de jeux municipal ;
8. Installation de soffite en aluminium et de recouvrement des fascias en aluminium de l'atelier municipal ;
9. Avis de motion – Adoption d'un projet de règlement concernant les modalités pour la prise en charge du déneigement et de l'épandage d'abrasifs des chemins privés de la municipalité de Lac-des-Seize-Îles ;
10. Mise à niveau du système de chauffage du 3^e étage de l'hôtel de ville ;
11. Reconstruction des abris à bateaux suite au glissement de terrain d'avril 2014 ;

2. Sécurité publique

3. Transport et Voirie

4. Hygiène du milieu

5. Frais de financement

6. Urbanisme et environnement

1. Dépôt du rapport du Service d'urbanisme et de l'environnement ;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles

7. Loisirs et culture

8. Varia

9. Correspondance

10. Période de questions

11. Clôture et levée de la session ordinaire du 20 septembre 2017

Donné à Lac-des-Seize-Îles, ce 20^e jour du mois de septembre 2017.

Il est proposé par madame France Robillard Pariseau,

appuyé par madame Lucie Robillard Barbeau,

et résolu unanimement ;

QUE le conseil municipal approuve, tel que déposé par le directeur général et secrétaire-trésorier, l'ordre du jour de la séance ordinaire du 20 septembre 2017.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Yves Baillargeon	Maire			x	
René Pelletier	District # 1	x			
David Estall	District # 2	x			
Lucie Robillard Barbeau	District # 3	x			
France Robillard Pariseau	District # 4	x			
Corina Lupu	District # 5	x			
Françoise Tassé	District # 6	x			

ADOPTÉE

2017-09-2064 Approbation procès-verbal de la séance ordinaire du 19 août 2017

Il est proposé par madame Corina Lupu,

appuyé par monsieur David Estall,

et résolu unanimement ;

QUE le conseil municipal approuve tel que déposé par le directeur général et secrétaire-trésorier, le procès-verbal de la séance ordinaire du 19 août 2017.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Yves Baillargeon	Maire			x	
René Pelletier	District # 1	x			
David Estall	District # 2	x			
Lucie Robillard Barbeau	District # 3	x			
France Robillard Pariseau	District # 4	x			
Corina Lupu	District # 5	x			
Françoise Tassé	District # 6	x			

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles

ADMINISTRATION - 1

2017-09-2065 ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER POUR LA PÉRIODE DU 20 AOÛT AU 19 SEPTEMBRE 2017 - 1.1

Les membres du conseil attestent avoir reçu la liste des comptes à payer pour la présente séance et en avoir pris connaissance.

ATTENDU QUE le comité d'administration a fait la vérification des comptes à payer à approuver pour la période du 20 août au 19 septembre 2017, et qu'il recommande leur acceptation ;

POUR CE MOTIF, sur une proposition de madame Françoise Tassé, appuyé par monsieur David Estall, il est unanimement résolu et adopté que le Conseil approuve la liste des comptes à payer pour la période du 20 août au 19 septembre 2017 telle que déposée par le directeur général et secrétaire-trésorier, au montant de 67 200.63 \$ et apparaissant dans le livre intitulé "PV - Comptes à payer", les salaires et DAS pour la période du 20 août au 19 septembre 2017 au montant de 59 222.86 \$ et les dépenses incompressibles au montant de 60 420.99 \$ pour un total de 186 844.48 \$.

DATE 18-09-2017 11:44

IMPRIMERIE LE: 18-09-2017

Municipalité du Lac-des-Seize-Îles

LISTE SELECTIVE VENANT DE L'HISTORIQUE DES CHEQUES

CAISSE COURANT (54 11210 000)

DU 21-09-2017 AU 21-09-2017

NOM	DATE	NUMERO	ETAT	MONTANT
H. DAGENAI ET FILS INC. 207-121.....	21-09-17	14592	COURS	860.51
IMPRIMERIE LÉONARD	21-09-17	14593	COURS	206.96
MILLER PROPANE 207-121.....	21-09-17	14594	COURS	137.97
D BLOC INC	21-09-17	14595	COURS	488.59
LALONDE, GERAGHTY, RIENDEAU INC	21-09-17	14596	COURS	1,987.92
MARCEL ROBERT	21-09-17	14597	COURS	50.00
GROUPE HEMISPHERES INC	21-09-17	14598	COURS	1,971.82
MAURICE FORGET	21-09-17	14599	COURS	24.30
PIERRE GAGNON	21-09-17	14600	COURS	173.70
PELLETIER, RENÉ 207-121.....	21-09-17	14601	COURS	31.50
LÉVEILLÉ, NORMAND 207-121.....	21-09-17	14602	COURS	333.45
DOMINIQUE LEMIEUX	21-09-17	14603	COURS	252.33
CLUB L'ETOILE DU NORD INC. 207-121.....	21-09-17	14604	COURS	100.00
LOCATION DANIEL BOIVIN 207-121.....	21-09-17	14605	COURS	301.46
GROUPE ULTIMA INC. 207-121.....	21-09-17	14606	COURS	11,535.00
ACCES - LE JOURNAL INDÉPENDANT	21-09-17	14607	COURS	1,086.52
MARCHÉ SANTÉ 2000 INC. 207-121.....	21-09-17	14608	COURS	387.94
ARTS ET CULTURE 207-121.....	21-09-17	14609	COURS	3,188.27
TOILETTES QUEBEC 207-121.....	21-09-17	14610	COURS	467.09
RHÉAL MORIN	21-09-17	14611	COURS	487.50
PREVOST, FORTIN & D'AOUST, AVOCATS	21-09-17	14612	COURS	3,439.73
CHAUFFAGE PATRICK DUFOUR 207-121.....	21-09-17	14613	COURS	229.90
LAURENTIDES RE/SOURCES INC. 207-121....	21-09-17	14614	COURS	269.05
URBA + CONSULTANTS 207-121.....	21-09-17	14615	COURS	1,081.99
LE MARCHÉ DU STORE	21-09-17	14616	COURS	3,847.37
SIMAG INFORMATIQUE	21-09-17	14617	COURS	275.94
SHRED-IT INTERNATIONAL ULC	21-09-17	14618	COURS	87.70
MATERIAUX R. MCLAUGHLIN INC. 207-121..	21-09-17	14619	COURS	19.26
J.M LÉONARD ÉLECTRICIEN INC.	21-09-17	14620	COURS	3,873.00
GESTIONGÉNIQUE INC.	21-09-17	14621	COURS	7,157.19
CONSTRUCTION ET RÉNOVATION MCDONALD ENR	21-09-17	14622	COURS	7,415.29
ENTREPRISE BERTRAND BREAUULT	21-09-17	14623	COURS	5,748.75
M.R.C DES PAYS D'EN-HAUT 207-121.....	21-09-17	14624	COURS	1,519.40
PLÂTRO MAX	21-09-17	14625	COURS	8,163.23
TOTAUX	34			67,200.63



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles

		Oui	Non	Abstention	Absent
Yves Baillargeon	Maire			x	
René Pelletier	District # 1	x			
David Estall	District # 2	x			
Lucie Robillard Barbeau	District # 3	x			
France Robillard Pariseau	District # 4	x			
Corina Lupu	District # 5	x			
Françoise Tassé	District # 6	x			

Je, Pierre Gagnon, directeur général et secrétaire-trésorier, atteste avoir les crédits nécessaires dans l'ensemble du budget 2017 afin d'effectuer le paiement des dépenses ci-dessus mentionnées.

ADOPTÉE

TRANSFERTS BUDGÉTAIRES – 1.2

DÉPÔT DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES AU 19 SEPTEMBRE 2017 – 1.3

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose, aux membres présents du Conseil, l'état de revenus et dépenses au 19 septembre 2017 ainsi que le comparatif, et ce conformément à la loi et le dépose aux archives municipales, pour en faire partie intégrante.

2017-09-2066 CONTRAT DE SERVICE – PHOTOCOPIEUR TOSHIBA E- STUDIO 3505AC – 1.4

CONSIDÉRANT QUE le contrat de service doit être renouvelé pour la période du 8 septembre 2017 au 7 septembre 2018;

POUR CE MOTIF, sur une proposition de monsieur David Estall, et appuyé par madame Françoise Tassé, il est unanimement résolu et adopté que le Conseil accepte le contrat de service d'Équipement de bureau des Laurentides Inc., pour le photocopieur Toshiba E-Studio 3505AC, au montant de 2 248.50 \$ incluant 25000 copies couleur et 30 000 copies noir avec un excédent au taux de 0.013 \$ la copie en noir et d'un taux de 0.0735 \$ en couleur, incluant les pièces, l'encre et la main d'œuvre. La durée du contrat est du 8 septembre 2017 au 7 septembre 2018.

QUE le conseil municipal autorise le Directeur général et secrétaire-trésorier à signer pour et au nom de la municipalité de Lac-des-Seize-Îles les contrats numéro 7840 (couleur) et numéro 7839 (noir) avec Équipement de bureau des Laurentides Inc.

QUE le surplus libre soit affecté de cette dépense.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Yves Baillargeon	Maire			x	
René Pelletier	District # 1	x			
David Estall	District # 2	x			
Lucie Robillard Barbeau	District # 3	x			
France Robillard Pariseau	District # 4	x			
Corina Lupu	District # 5	x			
Françoise Tassé	District # 6	x			



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles

ADOPTÉE

2017-09-2067 ÉLECTIONS ET RÉFÉRENDUMS, TAUX HORAIRES DU PERSONNEL ÉLECTORAL – 1.5

Sur une proposition de monsieur René Pelletier, et appuyé par madame France Robillard Pariseau, il est unanimement résolu d'annuler la résolution 2017-07-2049 et que le Conseil autorise les taux suivants pour la rémunération du personnel lors d'élections et de référendums à la municipalité de Lac-des-Seize-Îles :

Scrutateur du bureau de vote :	20 \$ / heure
Secrétaire du bureau de vote :	20 \$ / heure
Membres de la table de vérification	21 \$ / heure
Préposé à l'information et au	
Maintien de l'ordre :	19\$ / heure
Président d'élection :	3500.00 \$
Secrétaire d'élection :	2334.00 \$

		Oui	Non	Abstention	Absent
Yves Baillargeon	Maire			x	
René Pelletier	District # 1	x			
David Estall	District # 2	x			
Lucie Robillard Barbeau	District # 3	x			
France Robillard Pariseau	District # 4	x			
Corina Lupu	District # 5	x			
Françoise Tassé	District # 6	x			

ADOPTÉE

2017-09-2068 EMBAUCHE – MIRIAM ATKINSON – 1.6

CONSIDÉRANT QUE Madame Miriam Atkinson a fait preuve d'un réel professionnalisme et d'une rigueur à toute épreuve durant la saison estivale 2017 ;

CONSIDÉRANT QUE les dossiers d'inspection en cours ne pourront pas être terminés avant le 29 septembre ;

CONSIDÉRANT QUE les archives de la Municipalité doivent être cataloguées ;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ par madame Corina Lupu, appuyé par monsieur David Estall et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le Conseil de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles procède à l'embauche de Madame Miriam Atkinson pour la période du 2 octobre 2017 au 3 novembre 2017, à titre d'inspectrice en bâtiment et environnement, et que celle-ci bénéficie des mêmes conditions que l'on retrouve à la résolution 2017-04-1069 qui est annexée à la présente résolution pour en faire partie comme si elle était ici au long reproduite

QUE le Conseil procède à l'embauche de Madame Miriam Atkinson pour la période du 1^{er} mars 2018 au 30 avril 2018 pour cataloguer tous les documents de la Municipalité et que celle-ci bénéficie des mêmes conditions que l'on retrouve à la résolution 2017-04-1069 qui est annexée à la présente résolution pour en faire partie comme si elle était ici au long reproduite.

QUE l'argent requis au paiement du salaire de Madame Miriam Atkinson soit puisé à même les disponibilités du poste budgétaire 02 261000 41.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles

		Oui	Non	Abstention	Absent
Yves Baillargeon	Maire			x	
René Pelletier	District # 1	x			
David Estall	District # 2	x			
Lucie Robillard Barbeau	District # 3	x			
France Robillard Pariseau	District # 4	x			
Corina Lupu	District # 5	x			
Françoise Tassé	District # 6	x			

ADOPTÉE

2017-09-2069 NETTOYER LE TERRAIN DE JEUX MUNICIPAL – 1.7

ATTENDU QUE le terrain du parc John Prince a besoin d'un ménage en profondeur ;

ATTENDU QUE le terrain de jeux a servi de dépotoir pour matériaux sec et que le dépotoir empiète sur le terrain de Monsieur Marcel McDonald ;

POUR CES MOTIFS, sur une proposition de madame Françoise Tassé, appuyé par madame Lucie Robillard Pariseau, il est unanimement résolu et adopté que le Conseil

autorise la location d'un conteneur de quarante verges de l'entreprise RC Miller au montant de 585.00 \$, plus taxes. Le prix du premier quatre tonnes de matière recyclable est inclus dans la location du conteneur. Le coût est de 84.90 \$ chaque tonne tonnes de matière recyclable additionnelle.

QUE le conseil autorise le paiement d'un maximum de 1500.00 \$ taxes incluses à Construction & Rénovation McDonald pour la location de sa chargeuse avec opérateur (80.00 \$ /heure) ;

QUE le surplus libre soit affecté de cette dépense.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Yves Baillargeon	Maire			x	
René Pelletier	District # 1	x			
David Estall	District # 2	x			
Lucie Robillard Barbeau	District # 3	x			
France Robillard Pariseau	District # 4	x			
Corina Lupu	District # 5	x			
Françoise Tassé	District # 6	x			

ADOPTÉE

2017-09-2070 INSTALLATION DE SOFFITE EN ALUMINIUM ET DE RECOUVREMENT DES FASCIAS EN ALUMINIUM DE L'ATELIER MUNICIPAL – 1.8

ATTENDU QUE l'atelier municipal n'a jamais eu de soffite, que l'aération ne se fait pas dans le toit de l'atelier municipal et que les fascias ont besoin d'entretien ;

POUR CE MOTIF, sur une proposition de madame Corina Lupu et appuyé par madame Lucie Robillard Pariseau, il est unanimement résolu et adopté que le Conseil autorise le paiement d'un maximum de 1500.00 \$ taxes incluses à Construction & Rénovation McDonald Enr pour le recouvrement des fascias et de l'installation de soffite à l'atelier municipal.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles

QUE le surplus libre soit affecté de cette dépense.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Yves Baillargeon	Maire			x	
René Pelletier	District # 1	x			
David Estall	District # 2	x			
Lucie Robillard Barbeau	District # 3	x			
France Robillard Pariseau	District # 4	x			
Corina Lupu	District # 5	x			
Françoise Tassé	District # 6	x			

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION – ADOPTION D’UN PROJET DE RÈGLEMENT CONCERNANT LES MODALITÉS POUR LA PRISE EN CHARGE DU DÉNEIGEMENT ET DE L’ÉPANDAGE D’ABRASIFS DES CHEMINS PRIVÉS DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-SEIZE-ÎLES – 1.9

Je, Yves Baillargeon, donne avis de motion que sera adopté à une prochaine séance du Conseil un projet de règlement concernant les modalités pour la prise en charge du déneigement et de l'épandage d'abrasifs des chemins privés, et ce, avec dispense de lecture après étude des documents précédents.

2017-09-2071 MISE À NIVEAU DU SYSTÈME DE CHAUFFAGE DU 3^E ÉTAGE DE L'HÔTEL DE VILLE – 1.10

ATTENDU QUE c'est la phase finale pour remettre en état le 3^e étage de l'hôtel de ville ;

POUR CE MOTIF, sur une proposition de madame France Robillard Pariseau et appuyé par monsieur David Estall, il est unanimement résolu et adopté que le Conseil accepte la soumission de POMPE PLOMBERIE ST-SAUVEUR et autorise la dépense.

QUE le fonds de roulement soit affecté de cette dépense.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Yves Baillargeon	Maire			x	
René Pelletier	District # 1	x			
David Estall	District # 2	x			
Lucie Robillard Barbeau	District # 3	x			
France Robillard Pariseau	District # 4	x			
Corina Lupu	District # 5	x			
Françoise Tassé	District # 6	x			

ADOPTÉE

2017-09-2072 RECONSTRUCTION DES ABRIS À BATEAUX SUITE AU GLISSEMENT DE TERRAIN D'AVRIL 2014 – 1.11

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite accorder un prolongement d'un an aux sinistrés du glissement de terrain d'avril 2014 pour la reconstruction des abris à bateaux ;

ATTENDU QUE les citoyens demandent un délai additionnel d'un an pour reconstruire ;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles

ATTENDU QUE la reconstruction des abris à bateaux doit se faire sur de saine fondation existante et de mêmes dimensions qu'à l'origine ;

ATTENDU QUE le nouveau délai final pour avoir terminé les travaux est le 31 décembre 2018 ;

EN CONSÉQUENCE, sur une proposition de madame Françoise Tassé et appuyé par madame Lucie Robillard Barbeau, il est unanimement résolu et adopté que le Conseil autorise la reconstruction des abris à bateaux qui ont été détruits lors du glissement de terrain d'avril 2014.

QUE la reconstruction des abris à bateaux doit se faire sur de saine fondation existante et de mêmes dimensions qu'à l'origine.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Yves Baillargeon	Maire			x	
René Pelletier	District # 1	x			
David Estall	District # 2	x			
Lucie Robillard Barbeau	District # 3	x			
France Robillard Pariseau	District # 4	x			
Corina Lupu	District # 5	x			
Françoise Tassé	District # 6	x			

ADOPTÉE

TRANSPORT ET VOIRIE – 3

HYGIÈNE DU MILIEU – 4

FRAIS DE FINANCEMENT – 5

URBANISME ET ENVIRONNEMENT – 6

DÉPÔT RAPPORT DU SERVICE D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT - 6.1

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose aux membres présents du conseil le rapport du Service de l'urbanisme et de l'environnement relativement aux travaux effectués au mois de juillet et août 2017 et le dépose aux archives pour en faire partie intégrante.

LOISIRS ET CULTURE - 7

VARIA - 8

CORRESPONDANCE - 9



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles

PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions a duré environ 17 minutes.

2017-09-2073 CLÔTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 20 SEPTEMBRE 2017

Il est proposé par madame Françoise Tassé,

appuyé par madame Corina Lupu,

et résolu unanimement ;

QUE le conseil municipal clôture la séance ordinaire du 20 septembre 2017.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Yves Baillargeon	Maire			x	
René Pelletier	District # 1	x			
David Estall	District # 2	x			
Lucie Robillard Barbeau	District # 3	x			
France Robillard Pariseau	District # 4	x			
Corina Lupu	District # 5	x			
Françoise Tassé	District # 6	x			

ADOPTÉE

Levée de la séance ordinaire du 20 septembre 2017

Les points de l'ordre du jour étant épuisés, monsieur le maire, Yves Baillargeon lève la séance ordinaire du 20 septembre 2017 à 20h12.

Pierre Gagnon, oma
Directeur général et secrétaire-trésorier

Yves Baillargeon
Maire



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles